FEDERATION DES SPORTS DE DANSE
DE FRANCE et Danses de Loisir

BULLETIN FEDERAL D'INFORMATON N° 116

Yves Genetay nous a quittés …
ci-dessus, jeune compétiteur, avec son épouse Francine,
au Gymnase du Club Rouge et Or de St-Maur

(voir pages 6 & 7)

Fédération des Sports de Danse de France, ***et danses de loisir***

BULLETIN D'INFORMATION

n° 116 - OCTOBRE 2020

SOMMAIRE

2 * La F.S.D.

5 * Enseignement de la danse et COVID 19

6/7 * Yves Genetay nous a quittés.

8/9* La F.S.D. et l'AMDF dans les dernières compétitions, avant le confinement Covid 19 : Moltavie et Pierrelatte

10 * Cotisations et licences

11 * Compétitions pour amateurs : .
Points d'organisation technique du Règlement WDC-AL.

12/13 * Une bonne lecture : n'hésitez pas à nous la demander…

Dates à retenir /Organisations françaises et internationales à venir rubriques vides à l'heure actuelle, malheureusement …

14 * Formation Professionnelle Danse de Salon : livres techniques FSD

15 * Le site F.S.D. : www.fededanse.fr.

Et ne tardez pas à payer votre adhésion (qui couvre la R.C. de votre structure) et à LICENCIER TOUS VOS ADHERENTS au fur et à mesure de leur inscription **(contrairement à une idée reçue,** ***ILS NE SONT JAMAIS COMPRIS DANS LA R.C. DE VOTRE CLUB OU ECOLE, et la licence couvre leur R.C. individuelle qu'il vous incombe de souscrire : un accident peut se produire en début comme en fin de saison.***

Et la licence à 10 €, souscrite pour tous les membres présents aux séances, couvre également les droits SACEM/SPREE sur vos séances régulières et stages réservés à vos licenciés.

La FSD continue inlassablement son travail en faveur de la Danse, des Danseurs et de leurs Enseignants : licence assurance + Sacem maximum à un prix minimum, informations juridiques et fiscales permettant à ses adhérents de respecter la réglementation dans les meilleures conditions, travail de terrain pour recenser et regrouper toutes les structures encore inorganisées, enseignement en milieu scolaire pour les jeunes et stages de formation et de préparation aux examens danse de couple pour améliorer le niveau des enseignants et offrir au public un label de qualité chez nos enseignants diplômés.

Et déjà nous nous approchons de 200 structures adhérentes et de 2000 licenciés.

FSD.

La F.S.D.

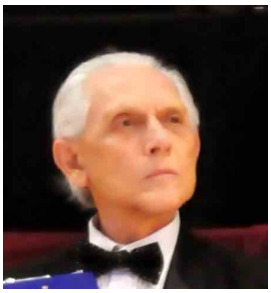

La F.S.D., créée en 1991 à l'initiative du fonctionnaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports en charge des fédérations unisport, sous le nom de Fédération Française des Sports de Danse FFSD, avait, à l'origine, reçu la mission de gérer toutes les activités relatives aux danses de couple (salon, rock, sportive, etc…), danses que l'on pourrait aussi définir comme « les danses de la salle », par opposition aux « danses de la scène » qui devenaient, ou plutôt qui restaient, le domaine traditionnel de la F.F.D.a.c.e.c. (Fédération Française de Danse d'Art Chorégraphique et d'Expression Corporelle).

Roger Dolléans, qui avait reçu la mission d'en composer les statuts et règlements, sous le contrôle et l'approbation du Ministère, en avait été, par voie de conséquence, désigné comme premier Président. Toutes les fédérations nationales de danse de compétition avaient été informées par le Ministère que seule, la FFSD pouvait organiser les compétitions désignant les représentants français aux championnats du Monde et d'Europe et de délivrer les titres correspondants.

Quelques années plus tard, à la suite du départ à la retraite du fonctionnaire responsable, la FFDacec, craignant peut-être de perdre sa délégation de pouvoirs, décida, sans concertation, de reprendre toutes les danses sous son égide, en changeant son sigle en F.F.D.

Bien que cette « reprise en main » aie reçu l'aval du nouveau responsable ministériel, les principaux dirigeants de la F.F.S.D., désolés de cette décision qui allait à l'encontre d'un développement positif, décidèrent, tout en prenant acte de la gestion des compétitions des danses de couple par la FFD (délégataire de pouvoir), d'une part, de maintenir la F.S.D., d'autre part, de s'ouvrir à toutes les formes de danse, pour mettre les deux organismes fédéraux sur un même plan, en attendant une évolution plus rationnelle des instances ministérielles.

A cette époque les 2 fédérations mondiales (de danse de couple, en fait), jusque-là partenaires, se séparèrent, l'une promotionnant une danse plus « sportive » dans l'espoir d'obtenir des épreuves « danse » aux Jeux Olympiques (*plus haut, plus vite, plus fort…)*, l'autre, le World Dance Council, une danse plus artistique et expressive correspondant mieux à l'esprit des danses exécutées…

La F.S.D. décida de travailler dans le cadre du World Dance Council (amateur league) et recommença en conséquence à y organiser des compétitions pour ses adhérents spécialistes. Cette évolution vient de se concrétiser par l'accord « CFPD » « AMDF » « AMDF-AL » (seuls groupements français reconnus par le World Dance Council) et « F.S.D. » (1)

Elle n'en continue pas moins à gérer toutes les formes de danse qui décident de faire appel à elle, pour la qualité de ses services, leur faible coût, etc…
Ce qui fait que, bien que non encore agréée ni délégataire, elle dépasse déjà cette saison, comme les années précédentes, les 400 structures adhérentes et les 25.000 licenciés.

(1) L'Assemblée Générale du 6 octobre 2019 a officialisé cet accord.

Roger Dolléans
Président FSD

N.B. *Nous venons d'apprendre incidemment un autre décès : celui de Paule Topin, qui fut professeur à Orléans et au Quesnoy, et qui était une bonne amie. Nos amitiés et encouragements à André qui continue courageusement l'enseignement de la danse au Quesnoy et dans la région.*

INFORMATIONS JURIDIQUES

Sous réserves de nouvelles dispositions gouvernementales, la situation sanitaire actuelle nous conduit à vous donner les recommandations ci-dessous.

FEDERATION DES SPORTS DE DANSE
DE FRANCE ET DANSES DE LOISIR
F . S . D .

ENSEIGNEMENT DE LA DANSE ET COVID 19

S'il est impératif, et vital, de reprendre l'enseignement de la Danse, des Danses, au plus tôt, il est non moins impératif de le reprendre en respectant les consignes, et les conseils, prodigués par les pouvoirs publics, afin d'éviter d'exposer les élèves, les dirigeants, les enseignants, et leurs proches, au danger de Covid19 !!!

A cet égard, nous vous incitons à adopter continuellement les réflexes suivants :

- **Si vous ne disposez pas d'une infrastructure permettant un accès « entrée » différent de la « sortie » : agencez vos horaires de façon à ce que les élèves sortant d'une classe ne croisent pas ceux arrivant pour la classe suivante. Cette organisation vous donnera d'ailleurs la possibilité de procéder à l'aération de vos locaux pendant 15 minutes entre chaque leçon.**
- **Vérifiez que les participants utilisent à leur arrivée et à leur départ les dispositifs de liquides hydroalcooliques que vous aurez pris soin de mettre ostensiblement à leur disposition ;**
- **Procédez 2 fois par jour à un nettoyage humide de désinfection des locaux de danse et de vestiaire, ainsi que du mobilier, et à un nettoyage des sanitaires entre chaque séance de leçon ou de pratique ; et ayez soin de mettre à disposition des essuie-mains à usage unique (en papier).**
- **Imposez le port du masque aux participants de plus de 11 ans ainsi qu'aux enseignants et dirigeants ;**
- **Pendant les leçons et séances de pratique, ne recevez qu'un nombre de participants permettant de respecter une distance de 1 mètre minimum entre chaque personne (cette distanciation est portée à 2 mètres dans le cas d'activité exercée dans des établissements sportifs (gymnases municipaux par exemple).**
- **Danses nécessitant ou utilisant occasionnellement le contact entre 2 exécutants (tout particulièrement danses de couple telles que danse de salon, sportive, rock, salsa, etc…) : il est très fortement demandé au responsable ou enseignant d'obtenir de chaque participant une déclaration écrite attestant que les 2 membres du couple sont déjà « partenaires » dans la vie : conjoints (mariés, pacsés ou non…), voire frère et sœur. Par ailleurs, pour ces formes de danse, une distanciation d'au minimum 2 mètres entre chaque couple est fortement conseillée.**

Le Respect absolu des conseils ci-dessus est le seul moyen qui permettra de revenir à une pratique « normale » le plus tôt possible…

En attendant, continuez à aimer la Danse, les Danses, et faites tous le maximum, pour continuer à rendre sa pratique possible et sans danger !!!!

Pour la F.S.D., le Président : Roger DOLLEANS

F.S.D. Adresse du courrier : 7 Rue Chantevent 11540 Roquefort des Corbières.
☎ (33) 04 68 48 22 09 *e.mail : contact@fededanse.fr*

Yves GENETAY

Yves avait fait connaissance avec la Danse de Couple en 1964, lorsque nous avons créé le Club Rouge et Or de Saint-Maur.
En cette circonstance, Michèle et moi avions demandé à M. Georges Belou, oncle de Michèle et déjà dirigeant de club sportif Saint-Maurien, d'en être le premier président, et à Mme Paule Genetay, Maire-adjointe de Saint-Maur, d'en être vice-présidente. Ces demandes furent acceptées, ce qui, par voie de conséquence, avait amené l'adhésion à ce nouveau club, d'une part de notre cousine Simonne Belou (devenue plus tard Simonne Germain) et de Yves Genetay et de sa soeur Marie-Madeleine, tous 3 très jeunes Saint-Mauriens intéressés par cette activité, et qui y avaient rejoint Etiennette Grandame (devenue plus tard Etiennette Jayat), sœur de Michèle que nous avions déjà commencé à former avec une jeune de Montreuil, ville où nous avions démarré l'enseignement de la danse de compétition (dans la Salle du Bel-Air).

C'est donc ainsi qu'Yves fit ses premiers pas en Danse de Compétition, d'abord avec sa sœur (« Marmleine »), puis avec Simonne, Annie Lucas, et avec Etiennette.
Quelque temps plus tard, nos professeurs, Roger et Micheline Ronnaux (Champions du Monde professionnels Latines 1960), qui avaient cessé de venir à St-Maur, ayant à Paris un couple d'élèves (Jean Guesdon et Francine Dolle) qui désiraient mutuellement changer de partenaire, Annie Lucas devint partenaire de Jean Guesdon, et Yves Genetay de Francine Dolle. Ce dernier couple de danse fonctionna tellement que par la suite Francine Dolle devint Francine Genetay, et le couple commença à enregistrer des succès en danse sous la houlette de Roger et Micheline.

Yves vécurent une brève période à Courbevoie : pendant cette période, un ami de Joël Garcia (ex Président Fédéral) concerné par la Dance de Compétition, et Directeur au Parisien Libéré, qui venait d'être nommé sur l'Ouest Parisien, me téléphona pour me demander de lui trouver quelqu'un de compétent pour développer cette activité dans sa région : je pensai immédiatement à Yves à qui je transmis cette demande et qui l'accepta avec enthousiasme : ceci occasionna le démarrage de la Danse Sportive à Mantes la Jolie et dans l'Ouest Parisien, et par la suite, le « lancement » par Yves et Francine de nombreux « adeptes » dont la plupart sont toujours en activité (exemples : Stéphane Alkama, Bruno Petit et Corinne Pion, Nathalie Bouges, Alain et Isabelle Duret, Michel et Marino Vieville, entre autres…).

Le moment venu, Yves eut la sagesse de se retirer et de « passer les rênes » aux successeurs potentiels, et de consacrer ses temps libres à la navigation de plaisance (tout en conservant longtemps des fonctions fédérales).
C'est ainsi qu'un jour, nous eûmes la surprise d'être invités à déjeuner à bord de son bateau dans le Port de Leucate : Yves et Francine, partis de l'Océan Atlantique, avaient fait le tour de l'Espagne et étaient remontés jusqu'à ce port, proche de Roquefort des Corbières, où ils avaient fait escale, avant de repartir pour la Grêce après avoir fait le tour de la péninsule Italienne …

On pourrait encore longuement parler d'Yves, mais déjà … Quelle vie, et quels beaux souvenirs tu laisses à tous :

Adieu Yves, nous ne t'oublierons pas !!!

Roger et Michèle Dolléans

Yves et Francine

Yves et Etiennette

Yves et Annie

Mme Paule Genetay, Présidente CROSM

Yves, Francine au sein du CROSM

La F.S.D. et l'AMDF-AL dans les dernières compétitions nationales et internationales avant le Confinement Covid 19

****

Le 23 février, déplacement en Moldavie de Nicolas Sommer et Alexise Pineaud, accompagnant Angélik Meyer (juge)

Résultats :

- ***3es en latines***
- ***3es en standard***

****

Très belle compétition le 7 Mars à PIERRELATTE, Juste avant le COVID 19 ….

Le Jury International :

Quelques résultats :

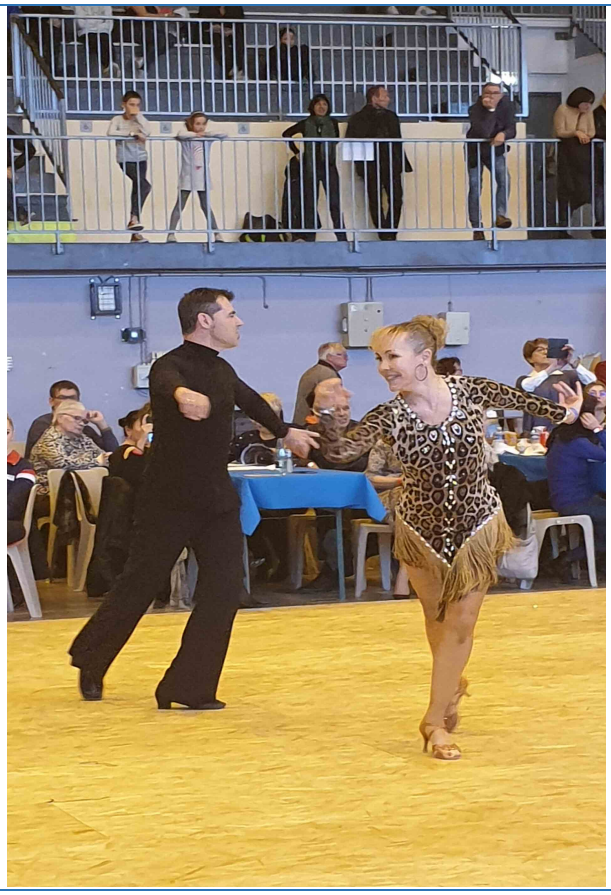

Cyril de Laborde de Monpezat et Olga Javjarova,
Vainqueurs en plus de 45 ans latines

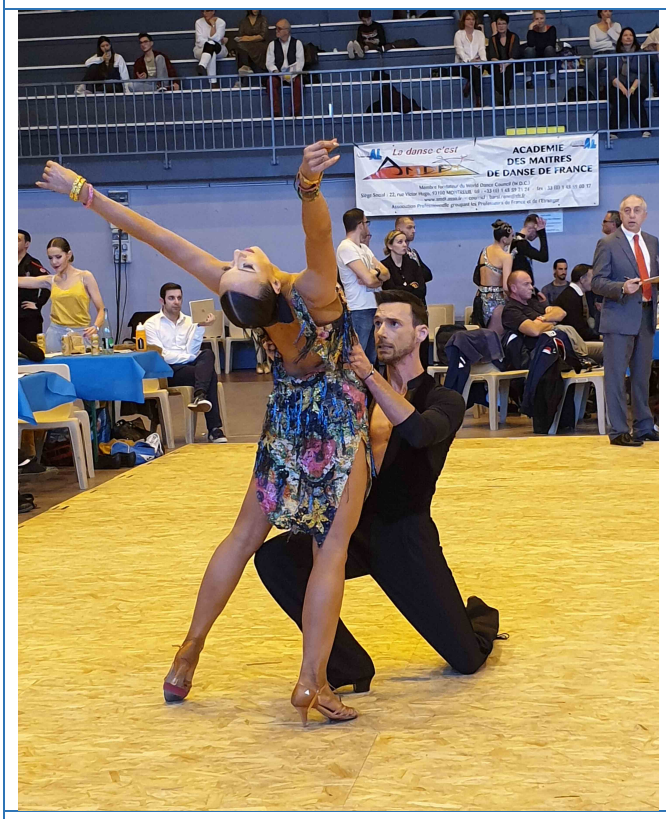

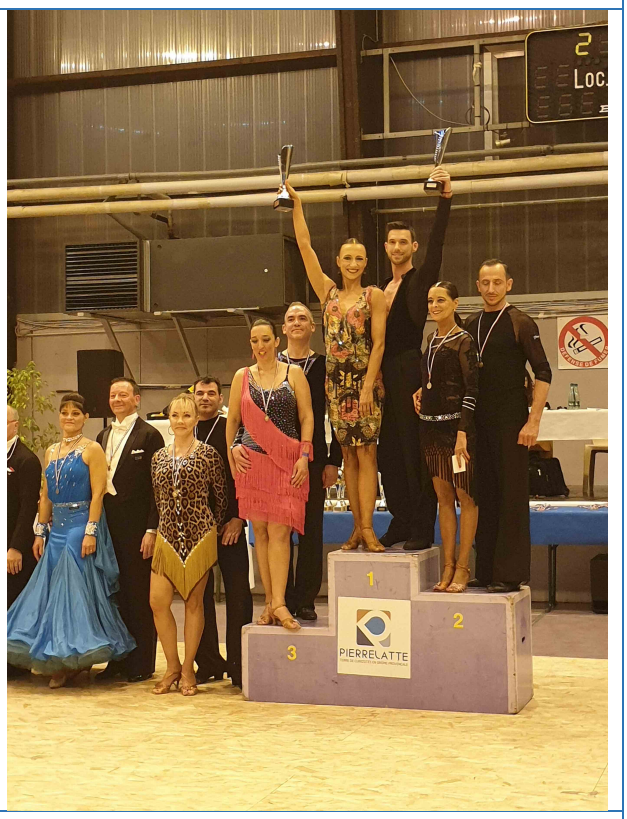

Nicolas Reboul et Magdalena Buczek
Vainqueurs en plus de 35 ans latines

COTISATIONS ET LICENCES

Procédure en service

Désormais, les adhérents F.S.D. ont la possibilité d'utiliser (alternativement) une procédure directe qui aidera la F.S.D. à continuer à vous offrir les mêmes services sans augmentation de frais, donc de cotisations et licences.

Le site F.S.D. devient interactif et offre un « masque de saisie » qui permet à toutes les structures qui le désirent de saisir directement leurs adhérents sans plus avoir à les envoyer par poste ou par mail, (sauf bien sûr aux adhérents dont l'organisation interne est entièrement conditionnée à l'actuelle procédure).
Avantages : diminution du délai requis pour assurer les pratiquants, diminution du travail de saisie et de correction des déclarations au niveau du secrétariat, et donc maintien pour encore une bonne durée des tarifs actuels. Le déclarant reçoit désormais la copie de sa déclaration.
Vous continuez bien sûr à envoyer le règlement prévu par chèque et par courrier postal EN SPECIFIANT A CHAQUE ENVOI LE NOM ET L ADRESSE AUXQUELS IL FAUT VOUS POSTER LES LICENCES : MERCI !!!
Pour une bonne clarté, il est prévu de continuer à imprimer au siège les licences individuelles et de les envoyer aux structures adhérentes.
Le service assurances R.C. et droits d'auteur sera sans changement.
Toujours à votre disposition, à celle des danseurs et danseuses et de leurs clubs et écoles,

WDC AL AMATEUR LEAGUE

Compétitions pour Amateurs

Points d'Organisation à bien noter SVP
(Règlement technique WDC/AL)

Classes d'âge World Dance Council / Amateur League (3) :

- ***Juveniles 1 : 9 ans ou moins (1) (= moins de 10)***
- ***Juveniles 2 : 11 ans ou moins (1) (= moins de 12)***
- ***Juniors 1 : 13 ans ou moins (1) (= moins de 14)***
- ***Juniors 2 : 15 ans ou moins (1) (= moins de 16)***
- ***Youth 1 : 18 ans ou moins (1) (= moins de 19)***
- ***Youth 2 : 20 ans ou moins (1) (= moins de 21)***
- ***Adultes : 19 ans ou plus (1) (= plus de 18)***
- ***Seniors 1 : 30 ans ou plus (2) (= plus de 29)***
- ***Seniors 2 : 40 ans ou plus (2) (= plus de 39)***
- ***Seniors 3 : 50 ans ou plus (2) (= plus de 49)***
- ***Seniors 4 : 60 ans ou plus (2) (= plus de 59)***
-
- ***N.B. Les compétitions sous l'égide de la fédération anglaise gardent souvent les classes Senior : plus de 35 ans – plus de 45 ans, etc … et pour ne pas se mettre en « porte à faux » programment parfois les deux sortes de classes d'âge au cours de la même épreuve.***
-

(1) le jour de la compétition.
(2) dans l'année de la compétition, pour l'un ou l'autre partenaire.
(3) Rappelons néanmoins que la plupart des compétitions sont "Open" et que les couples sont quasiment toujours autorisés à concourir dans la classe d'âge immédiatement inférieure (seniors) ou immédiatement supérieure (juveniles, juniors et youth) (et JAMAIS 2 catégories d'âge inférieures ni supérieures).

Danses tempi (bpm) :
- Ballroom : Waltz 28 – Tango 32 – Viennese : 60 – Sowfox : 28 –Quickstep 50.
- Latines : Cha cha 30 – Samba 48 – Rumba 22 – Paso doble 56 – Jive 42.

Jugement des compétitions et concours :
- Concours loisir/passion : 3 juges minimum,
- Compétitions nationales : 5 juges minimum licenciés et agréés AMDF/AL.
- Compétitions WDC/AL internationales : 7 juges minimum licenciés "juges internationaux WDC et WDC/AL".

Compétitions Open :
il est fortement conseillé de n'inscrire les couples que dans un maximum de 4 épreuves "open", 2 en standard et/ou 2 en latines.

******

Une bonne lecture (avec beaucoup d'images pour ceux qui préfèrent)

Qui aidera à comprendre la situation actuelle de la danse de compétition française *…150 pages avec beaucoup de photos, d'articles de presse, et d'extraits de reportages TV*

Que les intéressés n'hésitent pas à se faire connaître : contrairement à certaines insinuations, il ne s'agit pas de parler des organisateurs… mais de donner envie aux plus jeunes de faire à nouveau la même chose en France, voire encore mieux !!!

R.M.D.

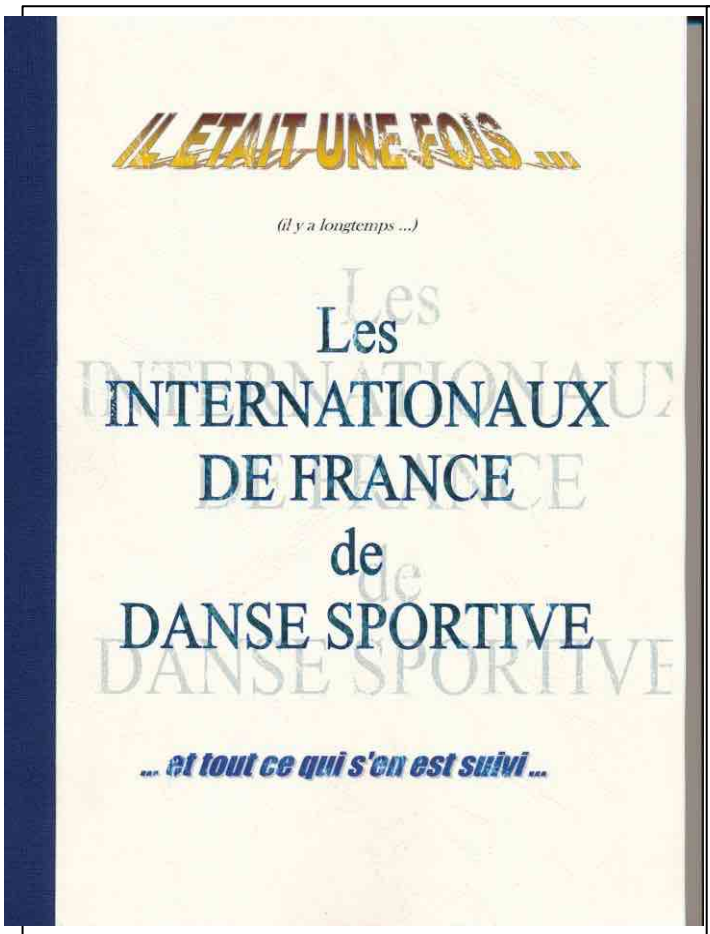

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

Le Chef de cabinet — *Paris, le* 23 OCT. 2017

Cab. GM/mc – A 17 - 057105

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez adressé à Madame Laura Flessel, ministre des sports, un document intitulé « Il était une fois les internationaux de France de danse sportive ».

La ministre en a pris connaissance avec intérêt. Elle vous remercie pour cet envoi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Guillaume MACHER

Monsieur Roger Dolléans
Secrétaire général de la Fédération
Des sports de danse de France
Et danses de loisir
7 rue Chantevent
11540 Roquefort des Corbières

95, AVENUE DE FRANCE - 75650 PARIS CEDEX 13 - TÉL. : 01 40 45 90 00
WWW.SPORTS.GOUV.FR

1 HOLMFIELD AVENUE EAST
LE ICERTER
LE3 3FD

Nos chers amis Roger et Michele,

Ann et je tiens à vous remercier très sincèrement pour nous avoir envoyé la copie du livre merveilleux l'enregistrement de votre grande et la plus agréable présentation des compétitions au fil des ans.

Nous avons toujours regardé en avant tant pour le week-end de Pâques passé avec vous, tant d'amis, et dans la ville merveilleuse de Paris.

Avec nos meilleures salutations,

Gardez bien et que Dieu bénisse

Bryan & Ann Allen.

Bryan Allen, Président du British Dance Council

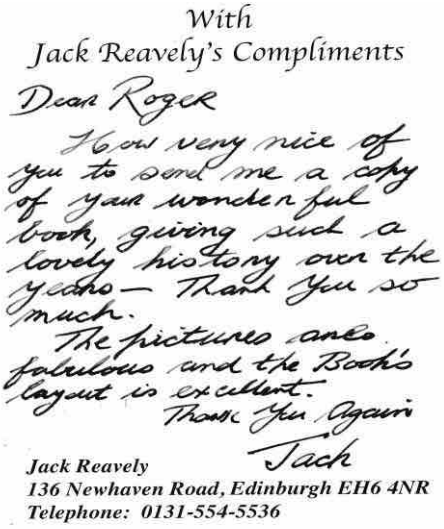

With
Jack Reavely's Compliments

Dear Roger

How very nice of you to send me a copy of your wonderful book, giving such a lovely history over the years — Thank you so much.

The pictures are fabulous and the Book's layout is excellent.

Thank You Again

Jack

Jack Reavely
136 Newhaven Road, Edinburgh EH6 4NR
Telephone: 0131-554-5536

Cher Roger,

Comme c'est gentil à vous de m'avoir envoyé un exemplaire de votre merveilleux livre donnant une si adorable histoire à travers les années. Merci Beaucoup.

Mail des Grands Champions Allemands Martin Dihlman et Lydia Weisser, au reçu du livre :	
Dear Roger Dolléans ***Thanks very much for this nice book of memories.*** ***We will keep it with care and happiness.*** ***You always did a great job.*** ***Thanks for this.*** ***Merci*** ***Martin & Lydia***	***Cher Roger Dolléans*** ***Merci beaucoup pour ce beau livre de souvenirs.*** ***Nous le garderons avec soin et bonheur.*** ***Vous avez toujours fait un grand travail.*** ***Merci pour ça.*** ***Merci*** ***Martin & Lydia***

Et même un témoignage français : c'est plus rare …
Merci pour ce remarquable ouvrage sur Coubertin
C'est vraiment la meilleure période de danse que j'ai vécue
Marc Delacour

De l'immense Champion David Douglas, juge avec Roger Dolléans (et co- organisateur) des Championnats d'Europe de Blackpool :

Many, many thanks for the beautiful gift of the part history of French Ballroom dancing and your enormous input into France great history in Dancesport.
It must have taken a great deal of time and work to compile such a superb manual of your work over so many years.
I thank you again for this wonderfull gift.
I look forward to being in your company again soon in France or England. Please give my best wishes to Michèle.
Susan and I wish both happiness and health. David
(David and Susan Douglas)
Merci beaucoup pour le beau cadeau de cette partie de la Danse de Couple française et de votre énorme implication dans l'histoire de la danse sportive française.
Cela doit vous avoir pris un temps considérable et donné un grand travail pour compiler un tel superbe livre sur votre travail sur de si nombreuses années.
Merci encore pour ce merveilleux cadeau.
J'espère vous revoir encore bientôt en France ou en Angleterre. Veuillez donner mes meilleurs vœux à Michèle.
Susan et moi vous souhaitons à tous deux bonheur et santé.
David
(David et Susan Douglas)

Et encore un français …

Hello à vous 2 !
Bien reçu le document sur Coubertin !!
Passe mes remerciements chaleureux à Roger !
C'est un travail fabuleux, et un rappel d'un événement dont je ne me rappelais pas de tant d'ampleur ! notamment la venue des plus grands, les palmarès de folie avec les Howson, Hawkins, Pino, Selmi et autre Galke, Tornsberg... !! 🤩🤩
Vous pouvez être fiers de vous.. personne n'en a fait autant pour la promotion et le prestige de la danse de couple en France, ni avant, ni depuis..
bizzz, 😘😘, Dom *(D. Bény)*

Livres Techniques de Danse par Couple pour la préparation des Enseignants « danse de salon » et « danse sportive »

TECHNIQUE DES DANSES STANDARD par Roger DOLLEANS **Les 5 danses standard (Valse Lente - Tango - Slowfox - Valse Viennoise - Quickstep) expliquées et détaillées en français, conformément à la technique internationale.** **Commande à adresser à Roger et Michèle Dolléans 7 Rue des Oliviers 11540 ROQUEFORT des Corbières avec un chèque de 50 Euros**
TECHNIQUE DES DANSES LATINES par Simonne GERMAIN Les 5 danses latines (Rumba-Chacha - Samba - Paso Doble - Jive) fidèlement traduites en français de Walter Laird, avec son autorisation Commande à adresser à Simonne Germain Impasse Abbé Grégoire 06000 - NICE avec un chèque de 50 Euros
TECHNIQUE DE ROCK'N ROLL de Bachir ARAR Rédaction et Mise en pages par Christine Boutaud Commande à adresser à Editions EFAC 40 Rue Charles Infroit 78570 ANDRESY ou à F.S.D. 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières avec un chèque de 37 Euros
CHOREGRAPHIE DE SLOWFOX par Roger DOLLEANS 36 figures de compétition de haut niveau, présentées dans l'une de leurs exécutions possibles, avec des exemples d'entrées et de sorties Commande à adresser à Roger et Michèle Dolléans 7 Rue des Oliviers 11540 ROQUEFORT des Corbières avec un chèque de 33 Euros
INITIATION A LA SALSA par Sébastien MASSARO Méthode au carrefour des divers styles : Cubaine, Portoricaine, New-Yorkaise et Los Angeles Commande à adresser à F.S.D. 7 rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des CORBIERES avec un chèque de 30 Euros
LE TANGO ARGENTIN par André MASSARO Méthode pour la préparation des diplômes Commande à adresser à F.S.D. 7 rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières avec un chèque de 30 Euros
STYLE SOCIAL FRANÇAIS par Roger Dolléans Valse, Tango et Paso : préparation aux examens d'enseignant Commande à adresser à : Roger Dolléans 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières avec un chèque de 20 Euros
PEDAGOGIE PRATIQUE « Danses de Couple » par Denis Coc et Anne Sophie Aubrun Commande à adresser à : FSD 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières avec un chèque de 20 Euros
ANATOMIE HUMAINE Généralités, par Anne Sophie Aubrun et Denis Coc Commande à adresser à : FSD 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières avec un chèque de 20 Euros
HISTOIRE DES DANSES DE COUPLE par Jacqueline Authier D'où viennent nos pas … ? Commande à adresser à : FSD 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières avec un chèque de 23 Euros
NOTIONS DE MUSIQUE pour les Danses par Couple par Marc Authier et Cécile Pateau Commande à adresser à : FSD 7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières avec un chèque de 18 Euros

LE SITE F.S.D. EST EN SERVICE :

En vous rendant à la rubrique "Implantation" vous pourrez déjà vérifier que les informations vous concernant figurent bien, qu'elles sont à jour et exactes : pour beaucoup d'entre vous ce ne sera pas le cas, car les questionnaires que vous nous avez adressés remplis datent souvent de plusieurs années et vous ne nous faites que rarement connaître les modifications intervenues.
NE NOUS TELEPHONEZ PAS ! Adressez une fiche détaillée et surtout ne manquez pas de préciser au verso, la ville principale où s'exerce votre activité, ainsi que toutes les autres villes où vous avez une activité annexe.
Cela nous permettra de mettre le Site à jour périodiquement.

Sauf exception, il vous est demandé de saisir vos licences directement grâce à un « masque de saisie » spécifique : merci d'utiliser ce processus désormais si cela n'est pas incompatible avec votre organisation propre …

.**www.fededanse.fr**
.

La F.S.D., c'est :

- **mettre ensemble les forces de la Danse,**
- **répondre aux attentes des clubs et écoles,**
- **offrir la compétence et la qualité.**

C'est aussi :

- **un accueil toujours disponible,**
- **une assurance maximum,**
- **une licence minimum,**
- **la couverture Sacem/Spree pour les adhérents qui licencient tous les participants**

Fédération des Sports de Danse de France
et danses de loisir F.S.D.
7 Rue Chantevent 11540 ROQUEFORT des Corbières
☏ **04 68 48 22 09 – e.mail : contact@fededanse.fr**

Apprivoiser son corps pour améliorer sa confiance en soi